

Mai 2021

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Hommage
Etat Civil
Elections
départementales et
régionales
Commémoration du 8
Mai
Passage de l'épareuse
Report tournée ordures
ménagères
Budget Primitif 2021
Réforme de la fiscalité
locale
Evolution du prix de
l'eau
Médiathèque municipale
Actualités des
associations
Recette du mois
Conseil du jardinier
Nouvelles du RPI
Calendrier du mois



Bulletin Municipal d'informations Mensuel



Commémoration du 8 mai 1945



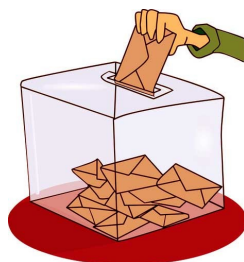
Samedi 8 mai à 11 h 30 au Monument aux morts
sans public
en présence des élus et du porte-drapeau

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Elsa Guingan
Véronique Parenti
Florence Villardi
Maryline Feuillerat
Geoffrey Zorzi

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau



Les prochaines élections régionales et départementales
auront lieu les 20 et 27 juin 2021

Pour voter, pensez éventuellement à vous inscrire :

Date limite d'inscription sur les listes électorales

Le vendredi 14 mai 2021



Le Mot du Maire

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Nous aspirons tous à retrouver une vie normale, nos libertés, les réunions en famille, entre amis, vivre des moments de convivialité, aller au cinéma, au théâtre, aux concerts, participer à la vie associative etc....

Pour cela nous devons respecter collectivement un processus qui permette d'entrevoir une sortie de cette crise sanitaire qui dure depuis plus d'1 an.

Le Président de la République a annoncé un déconfinement en quatre temps entre le 3 mai et le 30 juin sous réserve de l'évolution de la pandémie.

Le taux d'incidence diminue en Haute Garonne mais reste au niveau du seuil d'alerte. Le nombre d'hospitalisations et de personnes en réanimation maintient les services hospitaliers sous très haute tension.

La vaccination va connaître une accélération avec la mise en place de centres de vaccination de grande capacité à partir du 1^{er} juin. Celui-ci sera opérationnel à Saint Gaudens, il fonctionnera 7 jours sur 7 avec 500 doses au quotidien soit 3500 par semaine. À partir de début juin toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner pourront prendre rendez-vous.

Cette nouvelle période qui s'ouvre ne doit pas faire oublier que le virus continue de circuler. Pour tenter d'éviter une quatrième vague il est essentiel que le plus grand nombre soit vacciné, que l'on respecte les gestes barrières et les distanciations physiques. Le vaccin doit être accessible à tous en Europe et dans le monde si on veut éradiquer cette pandémie.

La commémoration du 76^e anniversaire du 8 mai 1945, jour de la victoire de la France et des alliés, de la capitulation de l'Allemagne nazie, se fera en nombre restreint sans public. Nous rendrons en cette journée du 8 mai 2021 hommage à tous les soldats alliés, Français de métropole, des colonies et des territoires d'outre-mer, aux résistants, à toutes celles et à tous ceux qui ont uni leur force pour vaincre le fascisme et le nazisme. Nous disons haut et fort : "plus jamais ça!".

Il est indispensable de faire vivre le devoir de mémoire pour se souvenir et affirmer notre détermination pour la solidarité, la coopération entre les peuples et la paix.

Dans la période que nous vivons, il faut rester vigilant, mobilisé contre le fanatisme religieux, le terrorisme, le réveil des nationalismes qui menacent la sécurité des peuples, la liberté, les droits de l'homme et la démocratie.

Un point sur les travaux dans le village :

- les travaux de la rue du stade débiteront le 30 Mai. L'objectif est l'accessibilité, la sécurité des piétons, la réduction de la vitesse.

Pendant deux mois la circulation sera perturbée et des déviations seront mises en place. Vous pourrez prendre connaissance des modifications de circulation sur le site Internet de la mairie.

Les prochaines étapes seront le carrefour de la gare, le prolongement des trottoirs jusqu'au panneau de sortie du village, sécuriser la sortie des riverains suite aux travaux d'élargissement de la route départementale.

L'avenue des Pyrénées fera l'objet d'aménagement pour la sécurisation de la sortie des riverains et le ralentissement de la vitesse.

Nous devons trouver des solutions pour sécuriser le chemin de las Coumères pour les piétons et réduire la vitesse.

Prenez soin de vous et vos proches !

Bien à vous,

Le Maire,

Jean-Claude Dougnac

Hommage

En ce début de printemps, Serge Descoins nous a quitté.

Né à Saint-Gaudens le 20 janvier 1949, il rejoindra bien vite le foyer familial du Latéral. Là habitaient ses grands parents, ses parents Louis Descoins et Catherine Cicchelerio et bientôt la petite sœur Danielle.

Après une scolarité primaire au village, ce seront le collège et lycée à Saint-Gaudens, avant un départ pour Paris et l'affectation comme contrôleur des impôts. Il reviendra bien vite en Comminges pour une nomination à Salies, puis un retour à Toulouse, comme contrôleur divisionnaire.

C'est là qu'il rencontrera Michelle qu'il épousera le 6 juillet 1989.

Très attaché à Mazères, à son histoire ouvrière, Serge sera conseiller municipal de 1977 à 1983 où son engagement sera particulièrement apprécié.

Passionné de vélo dans sa jeunesse, de découverte et de jardinage dans un second temps, Serge nourrissait une autre passion.

Cet enfant d'une famille mazérienne, où trois générations avaient travaillé aux Papeteries, découvrait lors d'une brocante en région parisienne, 4 calendriers RIZLA+ en parfait état. Le collectionneur de cartes et photos anciennes de Mazères et ses environs, devenait Nicopapyrophile-collectionneur de papier à cigarettes-

Sillonnant avec Michelle, les routes de France pendant les vacances, il visitait les salons de collections, les brocantes et les vieux papiers.

C'est ainsi qu'il a rassemblé une collection très riche et diverse d'objets de communication LA+.

Cette passion pour l'histoire papetière du village le mit en relation avec les Amis du Musée du Papier. Ces dernières années, malgré la maladie

présente, il contribuera activement à la réussite de la Nuit Européenne des Musées de Mai 2019, par la mise à disposition de vitrines.

De même sa passionnante contribution « Lettre d'un Nicopapyrophile » y connut un vif succès.

Cette mémoire, il a souhaité la transmettre au musée du papier.

Qu'il en soit humblement remercié.

Serge nous laisse l'image d'un homme simple, courtois, attentionné, passionné de l'histoire de son village. Il laisse beaucoup de regrets à ses nombreux amis.

A Michelle son épouse, à Sigrid et Olivier ses neveux, à leurs familles, nous présentons nos amitiés.



ETAT CIVIL

Naissances :

◆ Clément, Bernard, Patrick PINTAT-FARCET
né le 6 avril 2021 à Saint-Lizier (09)

◆ Elya BOURDEYROUX née le 7 avril 2021 à
Saint-Gaudens (31)



Elections Départementales et Régionales

Les élections des conseillers départementaux et des conseillers régionaux, initialement prévues les 13 et 20 juin auront lieu

les dimanches 20 et 27 juin

Vous avez jusqu'au 14 mai 2021 à Minuit
pour vous inscrire sur les listes électorales.
Nous vous rappelons que les demandes

d'inscription peuvent se faire en vous rendant directement au secrétariat de mairie, par voie postale ou par le biais du téléservice acceptable par internet (sur service-public.fr rubrique Elections)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 05.61.97.48.22

Commémoration

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Samedi 8 mai 2021

76ème anniversaire du 8 mai 1945

En application des règles sanitaires, la cérémonie commémorative de la victoire de la seconde guerre mondiale et de la capitulation de l'Allemagne nazie sans condition se déroulera :

Samedi 8 mai à 11 h 30

au Monument aux Morts

sans public, en présence des élus et de notre porte-drapeau.

Passage de l'épaveuse

La campagne de passage de l'épaveuse va débuter à compter du 3 Mai. La première passe qui s'étendra jusqu'à fin juin consiste en un passage sur les banquettes (parties enherbées plates en bordure des voies) et à dégager les visibilités au niveau des sorties et virages dangereux. Un passage aura également lieu sur les chemins calcaires transférés à la Communauté de Communes.

La deuxième passe aura lieu de début juillet à mi novembre. Elle consistera en un passage complet (banquettes, fossés, montées de talus) sur toutes les voies transférées, goudronnées et non goudronnées qui mènent à une habitation.

Report tournée des Ordures ménagères

En raison du jeudi de l'Ascension (13 mai), jour férié, la collecte des ordures ménagères est décalée au mercredi 12 mai.

De même en raison du lundi de Pentecôte (24 mai), la collecte sera effectuée le mardi 25 mai. Les déchetteries seront fermées les 1er mai, 8 mai, 13 mai et 24 mai.



Budget Primitif 2021

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Proposition (€)	Chapitre	Libellé	Proposition (€)
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
011	Charges à caractère général	328 947,00	70	Produits des services	148 125,00
012	Charges de personnel	304 428,00	73	Impôts et taxes	333 634,00
65	Autres charges de gestion courante	164 558,00	74	Dotations et participations	113 876,00
66	Charges financières	21 132,16	75	Autres produits de gestion courante	164 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 111,00	77	Produits exceptionnels	9 682,00
68	Dotations provisions	1 000,00	013	Atténuations de charges	8 500,00
022	Dépenses imprévues	61 216,50	002	Résultat de fonctionnement reporté	223 711,22
023	Virement à la section d'investissement	105 241,19			
042	Opérations d'ordre entre section	4 894,37			
Total dépenses de fonctionnement		1 001 528,22	Total recettes de fonctionnement		1 001 528,22

Budget Primitif 2021 (suite)

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Proposition (€)	Chapitre	Libellé	Proposition (€)
SECTION D'INVESTISSEMENT					
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	86 378,10	10	Dotations, fonds divers, réserves	99 298,07
16	Emprunts et dettes assimilées	207 361,08	13	Subventions investissement	85 062,60
204	Subventions d'équipement versées	3 750,00	16	Emprunts et dettes assimilées	210 525,00
21	Immobilisations corporelles	168 472,05	204	Subventions d'équipement versées	7 040,00
45	Comptabilité distincte rattachée	176 000,00	45	Comptabilité distincte rattachée	129 900,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	105 241,19
			040	Opérations d'ordre entre section	4 894,37
Total dépenses d'investissement		641 961,23	Total recettes d'investissement		641 961,23

Le budget primitif 2021 de la Commune de Mazères-sur-Salat, qui a été voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

. Section de fonctionnement : 1 001 528,22 €
. Section d'investissement : 641 961,23 €
. TOTAL : 1 643 489,45 €

Réforme de la fiscalité locale

Suppression de la taxe d'habitation !

Le Président de la République Emmanuel Macron a décidé de supprimer la taxe d'habitation dans le but de donner du pouvoir d'achat aux ménages.

Cette décision a entraîné une réforme fiscale des collectivités.

À compter de 2021 les communes et les Communautés de Communes à fiscalité propre ne percevront plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales dont la suppression progressive se terminera en 2023 pour tous les contribuables.

Cette perte de ressources est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour les Communautés de Communes par l'attribution d'une fraction de TVA.

Par ailleurs à compter de 2021, la base des impositions de la taxe foncière et de la CFE (ancienne taxe professionnelle) des établissements industriels est réduite de 50%. Cette disposition conduira à une diminution de moitié de la cotisation des établissements industriels.

La compensation sera assurée par le budget de l'État.

La garantie d'équilibre des ressources communales est assurée :

par le transfert de la part départementale de la taxe foncière bâtie.

par la mise en œuvre d'un coefficient correcteur d'équilibrage.

Le calcul de la nouvelle taxe foncière bâtie 2021 :

Pour la commune de Mazères-sur-Salat :

Taxe Départementale : 21,90 %

Taxe Communale : 18,29 % (augmentation de la taxe foncière communale de 1,51 %)

Nouveau taux de la taxe foncière bâtie avec la réforme : 40,19 %

Les propriétaires des résidences secondaires continueront de payer la Taxe d'Habitation.

La taxe sur les logements vacants s'appliquera à partir de 2023.

A partir de 2018, 80 % des ménages ont bénéficié d'une exonération progressive de la taxe d'habitation qu'ils ne payent plus depuis 2020.

Pour les 20 % restant des foyers, l'exonération sera de 30 % en 2021, 65 % en 2022 et 100 % en 2023.

Le produit de la taxe d'habitation sur la résidence principale acquittée par les 20 % des foyers restants est affecté au budget de l'Etat.

Qui va bénéficier d'une amélioration du pouvoir d'achat ?

La suppression de la taxe d'habitation est une mauvaise réforme, une nouvelle réforme pour les foyers aisés notamment les plus riches !

La taxe d'habitation était pleine d'imperfections mais le foncier bâti connaît les mêmes faiblesses. Les propriétaires sont les seuls qui financent l'impôt local.

La réforme va creuser les inégalités dans la mesure où les 20 % de ménages les plus aisés vont bénéficier de 10 milliards de charges en moins tandis qu'à l'autre bout de l'échelle la réforme ne changera rien. 20 % de ménages les plus pauvres étaient déjà totalement exonérés et 23 % bénéficiaient d'exonérations conséquentes.

Tout faire reposer sur le foncier bâti crée une fragilité de cet impôt pour l'avenir.

Sans oublier que le propriétaire contribuable paiera le foncier à l'Etat qui le redistribuera à d'autres, d'où une nouvelle rupture du lien entre ce qu'il paye et ce que dépense sa collectivité.

L'Etat poursuit « l'étatisation » des ressources des collectivités. La stratégie à terme est de supprimer la fiscalité locale pour la remplacer par des dotations ou par le partage d'impôts nationaux (exemple la TVA).

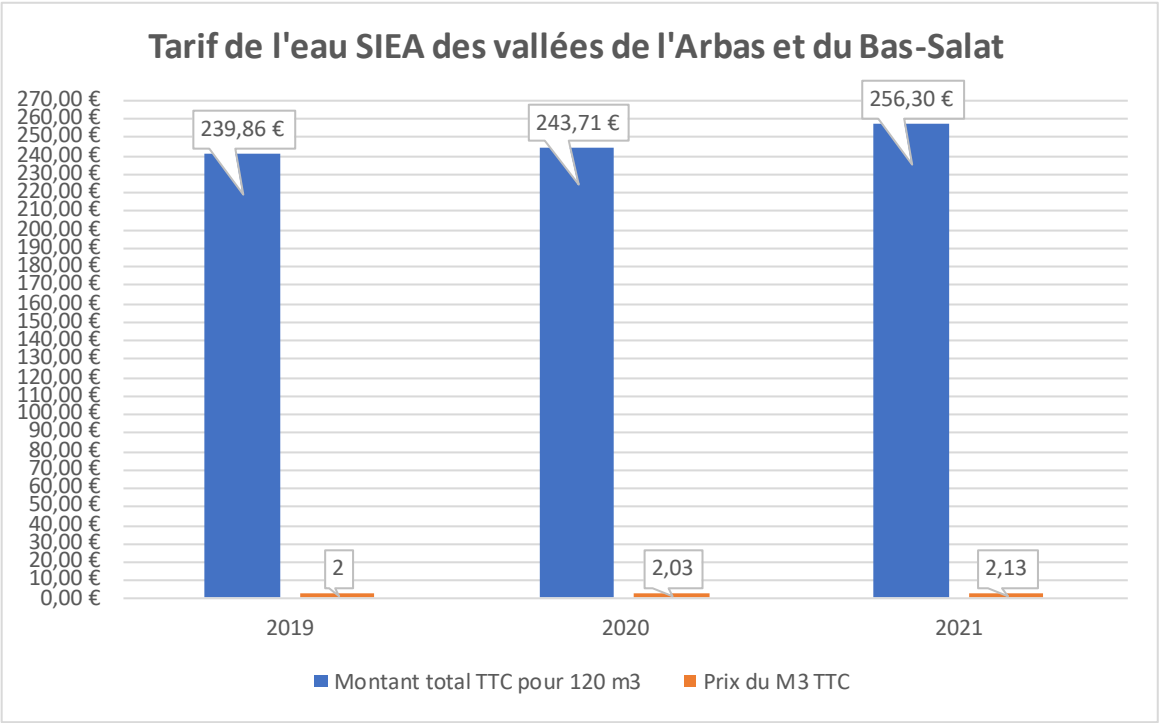
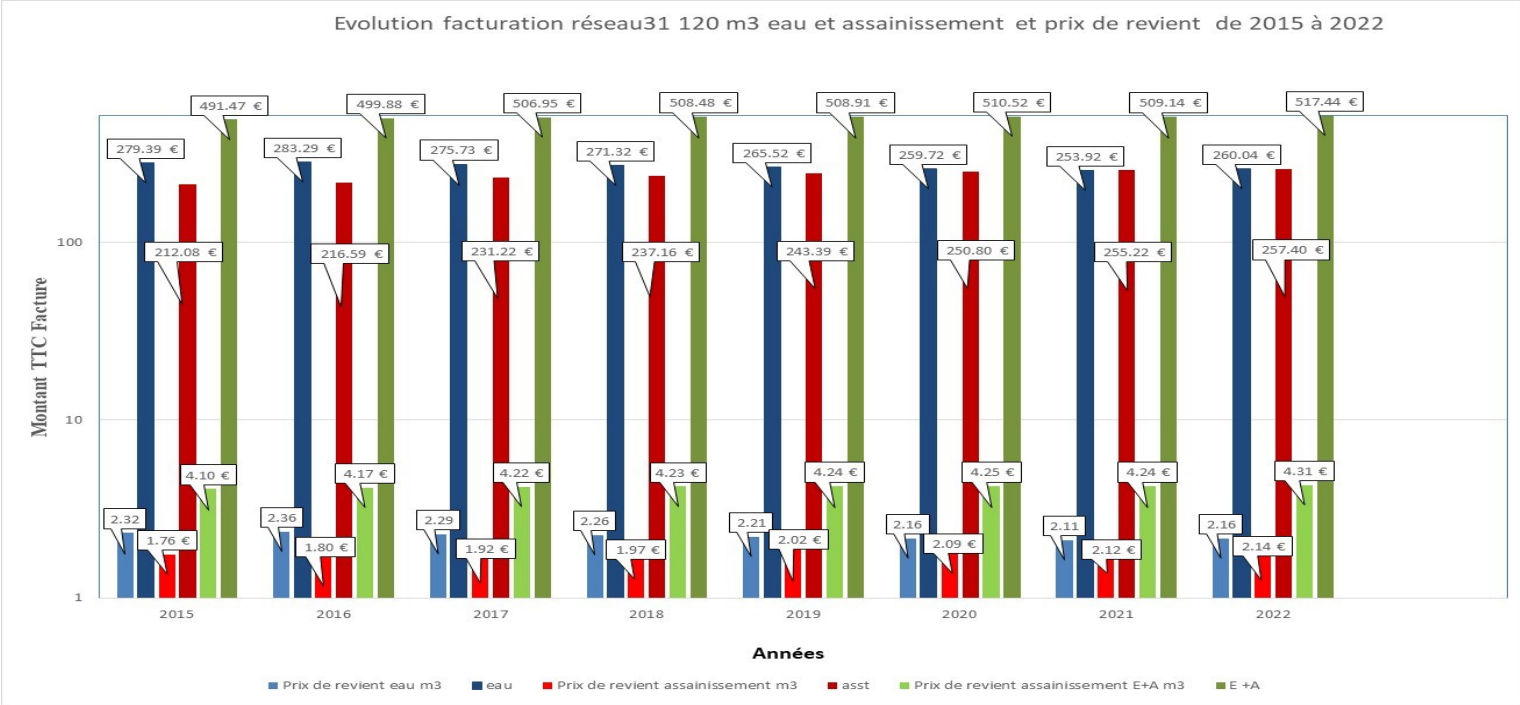
Nous assistons à la remise en cause de l'autonomie de gestion des communes.

Produits fiscaux communaux 2020-2021

	Taxe	Foncier bâti	Foncier non	Total produit
2020	54 996 €	151 004 €	10 667 €	216 667 €
2021	6 596 €	213 496 €	11 106 €	231 198 €



Evolution du prix de l'eau



La loi de finance 2021 renforce la perte d'autonomie de gestion des collectivités

La loi de finance 2021 poursuit et amplifie la mise sous tutelle financière des communes, de leurs intercommunalités et des départements.

Les élus doivent avoir l'exigence d'une profonde refondation de la fiscalité locale.

La révision des bases et leurs critères qui datent des années 1970 est une priorité. Ceci nécessite de lancer une vraie révision financière qui redéfinisse les critères de référence retenus pour établir la valeur foncière au m2, des divers immeubles bâtis et non bâtis existants dans chaque communes.

Cette valeur foncière au m2 servirait à calculer un revenu fiscal cadastral pour chaque immeuble et à en établir la valeur locative foncière à laquelle seraient appliqués les taux d'imposition votés par les collectivités.

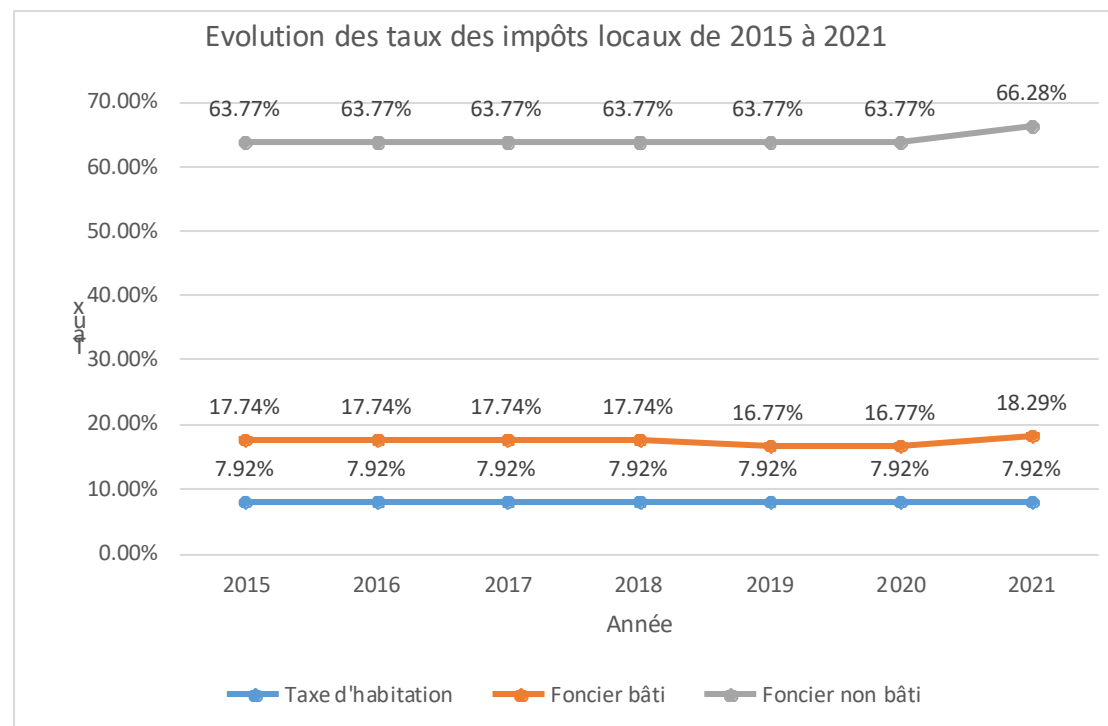
L'organisation décentralisée de la République implique que les collectivités disposent d'une large autonomie fiscale et financière. Ceci nécessite de renforcer leur autonomie budgétaire. Il s'agit de confirmer leur capacité de voter leur budget notamment en décidant de leurs taux d'imposition.

Nous réfutons la spécialisation de l'impôt qui induit l'idée que chaque niveau de collectivité serait alimenté par un impôt unique et affirmer pour chaque collectivité une diversité de financement fiscal.

Il faut remettre en cause le principe des « taux liés » qui lie l'évolution d'une taxe locale à celle des autres fiscalités des entreprises et taxe foncière non bâtie.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères fait actuellement, à la Communauté de Communes, l'objet d'une étude pour aller vers une taxe incitative qui permettra de réduire les déchets et de mieux trier et limiter l'évolution des coûts. L'objectif, être sur le principe consommateur-payeur. D'autre part, la fiscalité locale ne peut pas reposer sur les seuls propriétaires immobiliers et fonciers !

Par ailleurs la loi de finance 2021 n'a rien prévue pour compenser au bloc communal les pertes tarifaires, les salaires et les dépenses nouvelles induites par la crise sanitaire. Le mois prochain nous vous informerons sur la taxe de la Gestion des milieux aquatique et Prévention des inondations GEMAPI



Musée du Papier



Pour célébrer le centenaire de la société L.LACROIX et FILS en 1994, JP Tardi pdg commanditera une exposition.

Celle-ci sera réalisée pour donner une image réelle de l'entreprise à cette époque, «qu'elle est toujours dynamique et vivante» disait Malika Boudellal, consultante en ethno-muséographie, à qui fut confié le projet et son suivi, avec l'aide d'Agnès Mengelle, autre ethnologue, le tout avec l'expertise de Denis Peaucelle, conservateur du Musée d'Angoulême.

A côté de l'histoire de la famille et des papeteries Lacroix, des hommes et des femmes qui y travaillèrent, plusieurs thèmes y sont abordés : la production, de la transformation du papier à la fabrication des carnets à rouler, l'évolution des techniques en un siècle d'activité, les différents types de produits finis, mais aussi la vie sociale et les conquêtes obtenues.

Un film, une superbe collection d'affiches de 1894 à 1950, des photos certaines signées Jean Dieuzède, célèbre photographe toulousain, une démonstration de la machine à encarter, mais aussi la salle labo où se trouve retracée la vie de l'usine, de la fabrication de la pâte à papier au produit fini.

Tout cela constitue l'attrait du musée du papier.

De 1994 à 2004, une convention entre RIZLA+ et la commune mettra à disposition cette exposition, l'accueil de visiteurs sera géré depuis la mairie.

En mars 2004, suite à sa décision de fermeture de l'usine, le groupe Impérial Tobacco, dernier propriétaire de Rizla+ restitua à la commune l'ensemble des biens immobiliers, dont l'espace musée s'y trouvant. Sa gestion continuera d'être assurée depuis la mairie.

Enfin, le 12/12/2016 était enregistrée au Journal Officiel, la création de l'Association du Musée du Papier Rizla-Lacroix.

Une trentaine d'adhérents, anciens salariés ou personnes intéressées par le passé industriel, la composent à ce jour.

Une dizaine d'entre eux forment le Conseil d'Administration et assurent régulièrement les activités, avec le soutien et participation de la municipalité :

-Visites guidées pour groupes sur réservation téléphonique

-Visites d'été 4 après midi/semaine.

-Participation à des initiatives, Nuit des Musées - Journées du Patrimoine...



Musée du Papier (suite)

D'autre part, une riche collaboration avec les Archives Départementales, conduit à des initiatives en cours comme :

- recueil et enregistrement de témoignages qui se concrétisera par un documentaire audio visuel.
- mise en œuvre d'une procédure de conservation de la collection, qui débutera par une formation des bénévoles in situ, encadrés par Madame Haumont, conservatrice du patrimoine documentaire.

Cette action est ouverte à titre gracieux à tout bénévole qui souhaiterait participer. Elle aura lieu les 17 et 18 mai, si les conditions sanitaires sont réunies.

Comme pour la vie associative en général, les activités de l'Association du Musée du Papier ont été durement éprouvées par la crise sanitaire. Néanmoins, un appel est lancé à toute personne intéressée à faire vivre ce patrimoine.

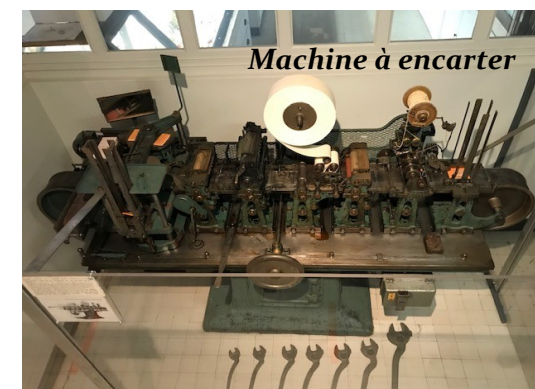
L'assemblée générale est programmée samedi 29 mai 10H30 Mairie de Mazères.

La collection se complétera dans les mois à venir, par la décision de Mme Michelle Descoins, suite au décès de Serge son époux.

Serge était devenu papyrophile, pour avoir grandi dans une famille du village où 3 générations avaient travaillé aux papeteries. Il était devenu membre de l'association et contribuait aux initiatives. Ses amis du musée, apprécient particulièrement cette démarche partagée par son épouse et les remercient.

Pour plus d'informations :

Contacts-Mairie 0561974822 -
JP TARDI Prés 0608626210 -
Seb. Chanfreau 0649558078 -
Z. Gauthier 0608830031 -
M. Alcaide 0609204340



L'Épicerie Citoyenne est très heureuse de vous annoncer qu'elle a désormais son local provisoire, qui se trouve place Victor Bonzom (ancienne usine, local

Cette journée permettra de reprendre contact dans la convivialité. Des volontaires seront disponibles pour vous aider dans vos premières démarches pour accéder à vos comptes adhérents.es.

Des producteurs locaux qui ont notre confiance et qui sont sensibilisés à notre démarche démarreront avec nous cette aventure.

Des produits locaux, d'agriculture raisonnée ou biologique garniront les étagères.

Dans l'attente joyeuse de se rencontrer.

Pour vous protéger et protéger les autres, veuillez à respecter les gestes barrières dans l'épicerie. Merci.

rugby).

Des adhérents et adhérentes ont aménagé ce local, d'autres ont fabriqué du mobilier, prêt pour recevoir les premières provisions disponibles.

**L'épicerie ouvrira ses portes
le samedi 29 mai
de 9h à 18h.**

Gratuiterie

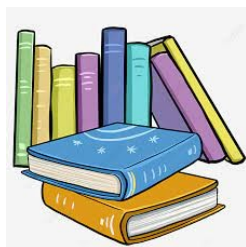
Après trois samedis confinés, la Gratuiterie sera à nouveau ouverte à partir du samedi 1er mai. Ouverture de 10h à midi les samedis matin. La Gratuiterie récupère vos objets et vêtements devenus inutiles et vous pouvez prendre gratuitement ceux dont vous avez besoin. Le créneau du mercredi reste fermé en attente de nouvelles améliorations de la situation sanitaire. La Gratuiterie est ouverte à tous. Les nouveaux bénévoles sont bienvenus.

MCS Rugby

L'AG du MCS Rugby se tiendra au Stade de Bouque de Lens (dans le respect des mesures sanitaires) le : samedi 29 mai à 11 h

Ordre du jour : rapport moral et financier saison 2020-2021, tiers renouvelable, saison 2021-2022, questions diverses.

Nos rouges et noirs espèrent pouvoir reprendre le championnat en septembre. Si vous êtes intéressés pour les rejoindre (joueurs ou bénévoles) n'hésitez pas à venir les rencontrer.



MCS MONTAGNE

Les sorties du Mois :

- Responsables : Y. Cazes 06.14.78.14.00 et N. Sirgue 05.61.88.72.03
- ◇ samedi 8 mai : Tuc de Cagonilles. Accès Eylie. Durée 7 h. Départ 7 h. Responsables : A. Bagur 06.70.93.02.41 et B. Cottet 06.11.12.29.00
 - ◇ dimanche 9 mai : Pic de Girantes. Accès Coumebiere. Durée 4 h 30. Départ 7 h. Responsables A. Sanhes 06.10.70.16.37 et J.P. Speziali 06.33.05.54.58
 - ◇ mercredi 26 mai : Soum d'Andorre. Accès R. Calvayrac 06.78.19.03.07 et MC Baillon
 - ◇ mercredi 12 mai : Pic du Pouy de Hourmigue. 06.88.09.49.70
- Accès Sost. Durée 5 h. Départ 7 h.

Médiathèque municipale

La médiathèque municipale sera fermée les :
8 et 15 mai 2021

En dehors de ces fermetures exceptionnelles, cet espace culturel vous accueille tous les mercredis et samedis de 10 h à 12 h.



Recette du mois

Clafoutis aux asperges et tomates cerise

Ingrédients pour 4 personnes :

- 100 g d'asperges vertes fraîches (ou en bocal)
- 10 tomates cerise
- 20 cl de lait entier
- 25 cl de crème liquide
- 2 œufs
- 4 c. à soupe de farine
- sel, poivre



Préparation : 15 min - Cuisson : 40 min

- 1 Préchauffez le four à 180°C (th.6)/
- 2 Couper les asperges en deux ou trois.
- 3 Lavez et essuyez les tomates cerise.
- 4 Dans un saladier, mélanger les œufs, le lait et la crème. Assaisonnez et mélanger bien le tout au fouet.
- 5 Dans le fond d'un grand plat ou de ramequins individuels, déposez quelques morceaux d'asperges et deux ou trois tomates cerise. Versez le mélange aux œufs sur le dessus.
- 6 Placez au four et laissez cuire pendant 40 min environ.
- 7 Dégustez tiède ou froid.



Calendrier lunaire du jardin - Mai 2021 - pour jardiner avec la lune



P.13

Beaucoup de semis sont à effectuer, de jeunes plants à repiquer ou des tubercules à planter, profitez en pour faire attention à la lune !

Les jours-fleurs, vous pourrez replanter le muguet du 1er mai que vous aurez acheté en pot, et après les Saints de Glace, vous pourrez semer toutes les fleurs qui vous chantent, ainsi que les choux-fleurs et brocolis.

Les jours-feuilles, vous planterez les fougères et, si vous les aimez, la rhubarbe et la livèche, ainsi que le basilic. Procédez aux semis des épinards, cresson, chicorées, chou frisé, laitues, roquette, bettes, persil...

Les jours-fruits, où que vous habitez, vous pourrez enfin planter tomates, aubergines, poivrons, piments, courgettes, etc. Renouvelez vos plants de fraisiers si besoin, et récoltez les premières fraises !

Les jours-racines, plantez les pommes de terre tardives et repiquez les poireaux. Vous allez pouvoir commencer à semer les carottes de conservation, betteraves, rutabagas ou choux-navets.

Jardiner avec la lune www.lune-pratique.fr			MAI 2021
Dates	Au jardin	Type de lune	Mes travaux de jardinage
Samedi 1er mai 2021	🌱 Jour fruits	Lune montante	
Dimanche 2 mai 2021	🌱 Jour fruits	Lune montante	
Lundi 3 mai 2021 🌑	🌱 Jour racines	Lune montante	
Mardi 4 mai 2021	🌱 Jour racines	Lune montante	
Mercredi 5 mai 2021	🌸 Jour fleurs	Lune montante	
Jeudi 6 mai 2021	🌸 Jour fleurs	Lune montante	
Vendredi 7 mai 2021	🌿 Jour feuilles	Lune montante	
Samedi 8 mai 2021	🌿 Jour feuilles	Lune montante	
Dimanche 9 mai 2021	🌿 Jour feuilles	Lune montante	
Lundi 10 mai 2021	🌱 Jour fruits	Lune montante	
Mardi 11 mai 2021 🌑	🚫 Éviter de jardiner	Lune à l'apogée	
Mercredi 12 mai 2021	🌱 Jour racines	Lune montante	
Jeudi 13 mai 2021	🚫 Éviter de jardiner	Noeud lunaire	
Vendredi 14 mai 2021	🌱 Jour racines	Lune montante	
Samedi 15 mai 2021	🌸 Jour fleurs	Lune montante	
Dimanche 16 mai 2021	🌸 Jour fleurs	Lune descendante	
Lundi 17 mai 2021	🌿 Jour feuilles	Lune descendante	
Mardi 18 mai 2021	🌿 Jour feuilles	Lune descendante	
Mercredi 19 mai 2021 🌑	🌱 Jour fruits	Lune descendante	
Jeudi 20 mai 2021	🌱 Jour fruits	Lune descendante	
Vendredi 21 mai 2021	🌱 Jour racines	Lune descendante	
Samedi 22 mai 2021	🌱 Jour racines	Lune descendante	
Dimanche 23 mai 2021	🌱 Jour racines	Lune descendante	
Lundi 24 mai 2021	🌱 Jour racines	Lune descendante	
Mardi 25 mai 2021	🌸 Jour fleurs	Lune descendante	
Mercredi 26 mai 2021 🌑	🚫 Éviter de jardiner	Lune au périgée + Noeud lunaire	
Jeudi 27 mai 2021	🌿 Jour feuilles	Lune descendante	
Vendredi 28 mai 2021	🌱 Jour fruits	Lune descendante	
Samedi 29 mai 2021	🌱 Jour fruits	Lune montante	
Dimanche 30 mai 2021	🌱 Jour racines	Lune montante	
Lundi 31 mai 2021	🌱 Jour racines	Lune montante	

Un petit jeu proposé par les élèves de CE1/ CE2 sur les animaux et les végétaux qui peuplent notre territoire. (Natura 2000)
A VOUS DE JOUER !!!!! Les connaissez-vous ?

					
					
					
					
				Réponses	

1 Rosalie des Alpes, 2 Lucarne cerf-volant, 3 Faucon Pèlerin, 4 Chouette de Tengmalm, 5 Aster des Pyrénées, 6 Vespertillon à oreilles échancrées, 7 Papillon cuivre des marais, 8 Papillon écaillé chinoise, 9 Martin pêcheur, 10 Gypaète barbu, 11 Ecrevisse à pattes blanches, 12 Balbuzard pêcheur, 13 Bihoreau gris, 14 Petite Rhinolophe, 15 Orchis parfumée, 16 Truite des rivières, 17 Desman des Pyrénées, 18 Papillon damier de Suisse, 19 Hibou Grand-Duc, 20 Blongios nain, 21 Ours brun, 22 Cordule à corps fin, 23 Loutre d'Europe, 24 papillon azuré, 25 lézard des Pyrénées, 26 Grand Tétras, 27 Lagopède alpin, 28 Guêpier d'Europe.

Incivilités dans la zone de jeux !

Cet espace fort apprécié des petits comme des plus grands, surtout en cette période des beaux jours et durant les vacances, subit des dégradations permanentes ainsi que des abandons de débris. La table de ping-pong neuve en béton a été volontairement taillée et le petit toboggan n'a certainement pas supporté la pression d'un poids non adapté à l'âge des jeux! Si nous voulons que des endroits agréables et ludiques perdurent dans notre village il est le devoir de tous d'en prendre soin. Merci de respecter les lieux et les âges conformément à la réglementation.



Filet entaillé

Rebord de table
amoché



Vue
extérieure

Zone d'arrivée du petit toboggan



Vue
intérieure



Rappel: Ces bacs de jardinage situés à côté de l'église ont été installés par la commune dans le but de partager des moments intergénérationnels entre habitants autour du végétal, donc si vous avez envie de proposer des plantations qui pourraient facilement s'entretenir dans cet environnement, même de manière éphémère, n'hésitez pas à nous contacter.



En Mai, fais ce qu'il te plaît

Tous au jardin pour récolter cet été !

Mai 2021



Ne pas oublier:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1 Pharmacie de garde Ph. Castan Boussens 05.61.90.00.04 <i>Fête du travail</i>	2 Pharmacie de garde Ph. Castan Boussens 05.61.90.00.04
3	4	5	6	7	8 Pharmacie de garde Ph. Tari Caujolle St Martory 05.61.90.23.39 <i>8 Mai 1945</i>	9 Pharmacie de garde Ph. Tari Caujolle St Martory 05.61.90.23.39
10	11 	12 	13 <i>Ascension</i> Pharmacie de garde Ph. Tari Caujolle St Martory 05.61.90.23.39 	14	15	16 Pharmacie de garde Ph. Cazelles Martres 05.61.98.80.13
17	18	19	20	21	22	23 Pharmacie de garde Ph. Des Salins Salies 05.61.90.56.51
24 <i>Pentecôte</i> Pharmacie de garde Ph. Des Salins Salies 05.61.90.56.51	25	26	27	28	29	30 Pharmacie de garde Ph. Du Salat Mazères 05.61.97.46.08
31						